



RPQS Eau Potable 2021

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2021

COMPETENCE EAU POTABLE

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Délégué VEOLIA Eau pour quatre collectivités et également sur la base du Rapport d'Activité de la Lyonnaise des Eaux pour le quartier du Trayas.

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

PREAMBULE

page 5

1 – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

page 6

- 1.1 Présentation du territoire desservi
- 1.2 Mode de gestion du service
- 1.3 Estimation de la population desservie
- 1.4 Nombre d'abonnés
- 1.5 Eaux brutes
- 1.6 Eaux traitées
- 1.7 Linéaire de réseau de desserte (hors branchements)
- 1.8 L'essentiel de l'année concernant les communes de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

2 – TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTE DU SERVICE

page 33

- 2.1 Facture d'eau type pour la DSP Fréjus / St Raphael
- 2.2 Facture d'eau type pour la DSP Puget sur Argens
- 2.3 Facture d'eau type pour la DSP Roquebrune sur Argens
- 2.4 Facture d'eau type pour la Régie Directe des Adrets de l'Estérel
- 2.5 Facture d'eau type pour la Régie directe du Trayas (St Raphael)

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

page 44

- 3.1 Qualité de l'eau
- 3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
- 3.3 Indicateurs de performance du réseau de distribution
- 3.4 Indice linéaire des volumes non comptés
- 3.5 Indice linéaire de pertes en réseau
- 3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
- 3.7 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés
- 3.8 Fréquence des interruptions de service non programmées
- 3.9 Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés

4 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

page 51

5 – FINANCEMENT

- 5.1 Budget 2020 – section fonctionnement
- 5.2 Budget 2020 – section investissement

page 54

6 – LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS DE LA Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

page 55

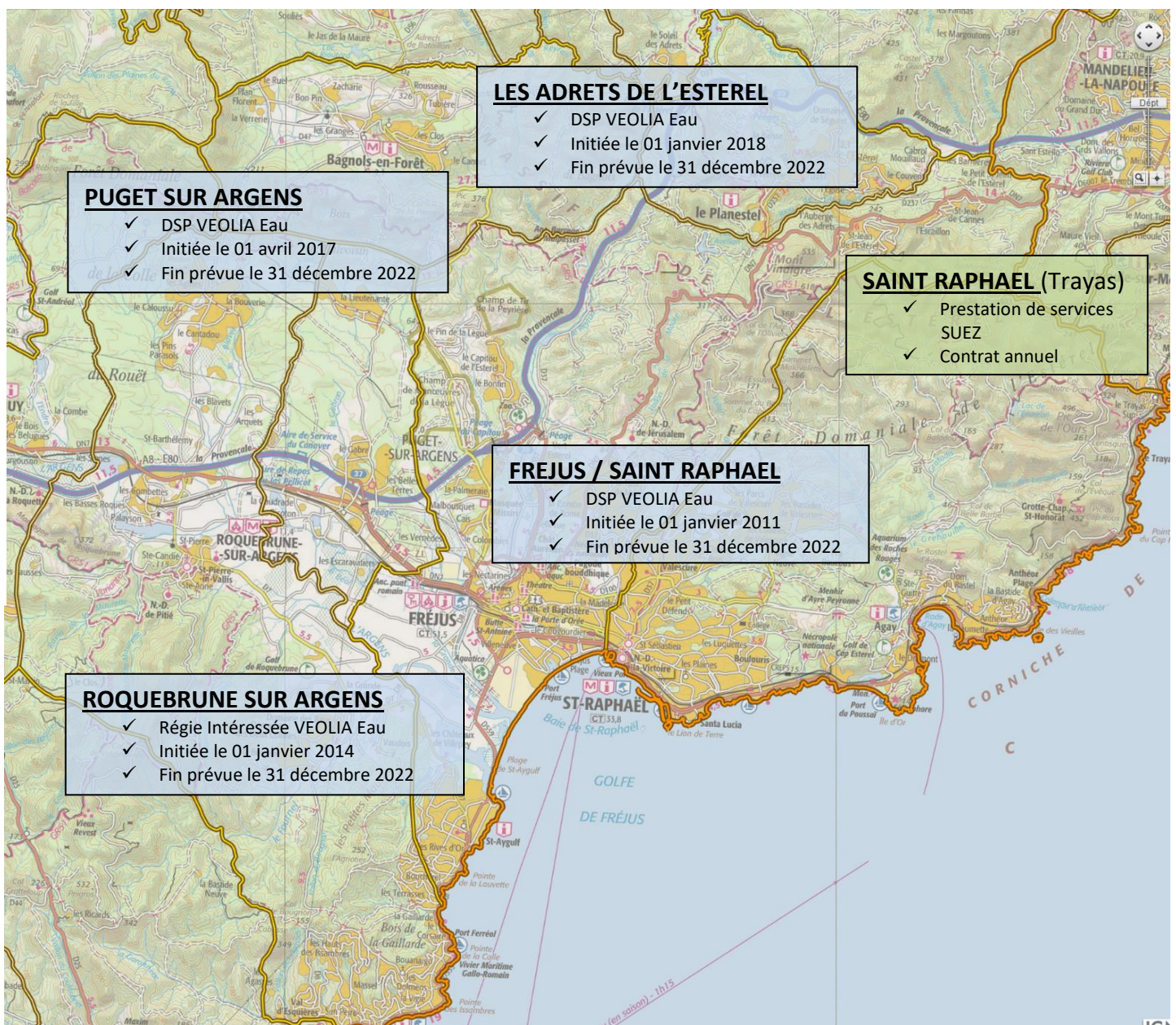
PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur est composé des cinq communes suivantes :

- Les Adrets-de-l'Estérel
- Fréjus
- Puget-sur-Argens
- Roquebrune-sur-Argens
- Saint-Raphaël

La distribution de l'Eau Potable s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Publique (DSP) concédée à Veolia Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens , Roquebrune-sur-Argens et des Adrets de l'Estérel. Le Contrat de la commune des Adrets-de-l'Estérel a débuté le 1^{er} janvier 2018.
- Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2022 pour les 5 communes.
- Le secteur du Trayas (commune de Saint-Raphaël) est en Régie Directe Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur avec un contrat de Prestation de Services avec SUEZ (basée sur Mandelieu-la-Napoule).



1 – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

C'est la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur qui gère cette compétence depuis sa création au 1^{er} janvier 2013.

Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de type Communauté d'Agglomération.

Les compétences liées au service sont :

	OUI	NON
Production	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : géré par le SEVE
Protection des points de prélèvement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : géré par le SEVE
Traitement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : géré par le SEVE
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : pour partie avec le SEVE
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : pour partie avec le SEVE
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le SEVE est le Syndicat des Eaux du Var Est ; syndicat auquel la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur achète l'eau potabilisée.

Les communes desservies sont : Les Adrets-de-l'Estérel, Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Les schémas de distribution sont établis lors de la mise en œuvre des contrats de Délégation de Service Public.

De même les règlements de service sont intégrés dans ces mêmes contrats de DSP.

1.2 Mode de gestion du service

Communes Desservies	FREJUS & St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE		Régie Intéressée avec VEOLIA / CMESE	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE	Régie Directe CAVEM

Définition suivant le Code Général des Collectivités Territoriales :

Délégation de Service Public - DSP

La délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

Régie intéressée - RI

La régie intéressée est le contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public contre une rémunération fonction d'une formule d'intéressement aux résultats. Le régisseur exploite les ouvrages construits par la personne publique mais il n'en assume pas les risques.

La gestion directe - RD

Par gestion directe, on entend un mode de gestion par lequel la collectivité locale gère directement le service.

1.3 Estimation de la population desservie

Est considérée comme un habitant desservi toute personne domiciliée dans une zone où il existe une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle il est ou peut être raccordé.

Communes Desservies	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Nombre d'habitants	54 623 2020	36 231 2020	8 218 2021	14 815 2020	2839 2020	+/- 180 h. (estim. 2013)

1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L 213-10-3 du Code de l'Environnement.

Communes Desservies	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Nombre d'abonnés	39 253		3 823	10 801	1 421	31
Variation 2021-2020	+ 1.57 %		+1.38%	+1.43 %	+0.07 %	0 %
Consommation moyenne *	233 m ³		239 m ³	208 m ³	219 m ³	511m ³

* La consommation moyenne par abonné correspond à la consommation moyenne annuelle domestique et non domestique rapportée au nombre d'abonnés.

1.5 Eaux brutes

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur n'a pas vocation à prélever de l'eau dans les nappes phréatiques. Le SEVE, Syndicat des Eaux du Var Est, a cette mission et a également la charge de potabiliser cette eau prélevée. La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur n'ayant pour sa part qu'à distribuer cette ressource ainsi produite.

1.6 Eaux traitées

Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021 : volumes achetés au SEVE, volumes vendus aux abonnés et pertes.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Volumes achetés 2021	10 264 034 m ³		1 079 965 m ³	2 473 797 m ³	401 075 m ³	24 231 m ³
Volumes achetés 2020	10 528 763 m ³		1 009 221 m ³	2 314 043 m ³	385 378 m ³	25 355 m ³
Variation 2021-2020	-2.51 %		+7.01%	+6.90 %	+4.07 %	-4.64 %

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Volumes vendus 2021	9 153 262 m ³		912 165 m ³	2 243 313 m ³	311 293 m ³	15 844 m ³
Volumes vendus 2020	9 343 326 m ³		834 970 m ³	2 091 423 m ³	298 841 m ³	24 793 m ³
Variation 2021-2020	-2.03%		+9.25 %	+7.26%	+4.17 %	-36.1%

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Pertes 2021	1 110 772 m ³		167 800 m ³	230 494 m ³	89 782 m ³	NR

Trayas : les relèves se font d'octobre à octobre et les volumes mis en distributions se font sur l'année civile

1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Linéaire (ml)	637 842		71 264	234 188	36 627	5295

1.8 L'essentiel de l'année concernant les communes de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur :

1.8.1 Communes de Fréjus / St-Raphaël



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	90 854
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Déléataire	1,86 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Déléataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	98,4 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Déléataire (2)	120
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Déléataire	89,86 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Déléataire	4,76 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Déléataire	4,47 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,87 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	0 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	81
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	9 125,91 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Déléataire	1,45 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Déléataire	100,0 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,51 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Déléataire	6,50 u/1000 abonnés

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	10 336 194 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	10 336 194 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	91
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	27
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	53 360 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	816 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	638 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	6 372 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	35 424
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	1
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	2
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	40
	Nombre de compteurs	Délégataire	39 205
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	155
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de communes	Délégataire	2
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	39 253
	Volume vendu	Délégataire	9 161 182 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	276 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	233 m ³ /abo/an
<i>(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire</i>			
<i>(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport</i>			
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2011. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2022.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la distribution d'eau potable.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat a fait l'objet de 1 avenant en 2018 portant sur l'adaptation des dispositions relatives au régime de TVA.

L'avenant 2, signé en 2019, avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- La fourniture et pose de 2 turbidimètres au niveau du réservoir de Bellevue

- La fourniture et pose de 2 sondes de suivi de la qualité d'eau posées à l'Hôpital intercommunale de Fréjus ST Raphael : qui permettront de suivre en continu les paramètres suivants : chlore actif, conductivité, pression et température, et turbidité, matière organique, température.

L'avenant 3, signé en 2020, porte sur la mise en place d'un fonds de solidarité pour les TPE (FSEE) suite à la pandémie du COVID 19.

DONNEES DIVERSES DE 2021

→ *Le volume produit et mis en distribution*

L'eau distribuée sur la Communauté d'Agglomération de Fréjus/St Raphaël provient des ressources suivantes:

- Usine du Muy
- Usine du Fournel
- Usine du Gargalon
- Source de la Siagnole

Répartition des productions/usine

Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2021

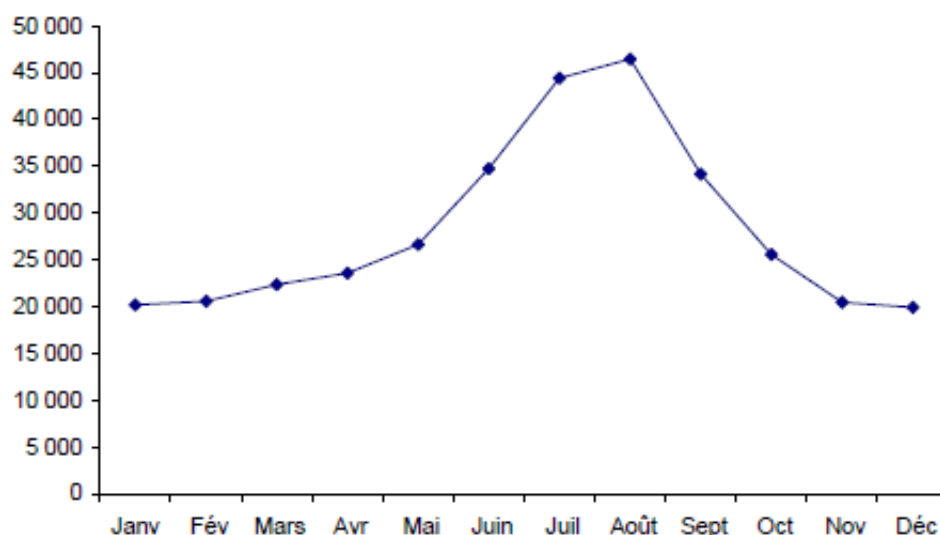
<i>Installations de production (en m³)</i>	2021
UP USINE DU GARGALON	5 257 547
UP USINE DU MUY	3 313 005
UP USINE DU FOURNEL	1 579 352
SOURCE SIAGNOLE	186 290
VOLUME PRODUIT TOTAL (m³)	10 336 194

→ *Bilan mensuel*

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2021

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)

→ *Le volume consommé*

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	9 574 101	9 236 529	9 397 511	9 311 423	9 150 232	-1,7%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	365	365	365	365	0,0%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	14 050	13 250	21 162	13 080	10 950	-16,3%
Volume consommé autorisé (m3)	9 588 151	9 249 779	9 418 673	9 324 503	9 161 182	-1,8%

Le volume consommé par les principaux abonnés ou gros consommateurs figure au tal

Nombre de clients et d'habitants - Volumes consommés

	2021
Clients municipaux	751
Autres clients	38 502
Nombre total de clients	39 253
Arrosage	3 317
Individualisation	11
Volumes consommés (m3)* du 1 ^{er} janvier au poids moyen de relève	9 161 182
Habitants	90 854
Volumes vendus comptables du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2021	9 183 890

Le détail des Volumes Consommés Autorisés Non Comptés est le suivant :

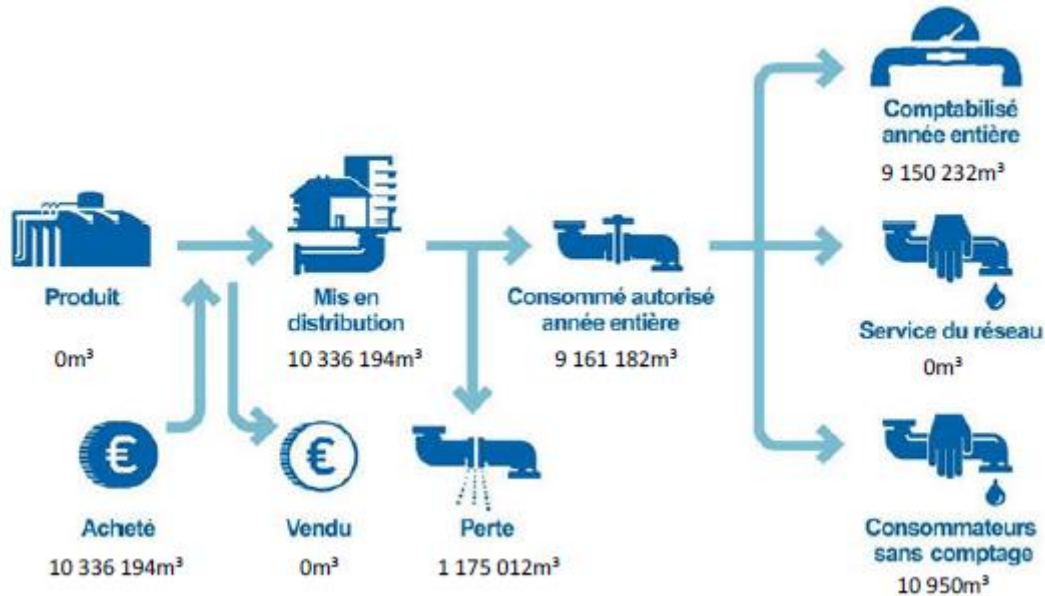
CA de Fréjus St Raphaël Calcul du VCA

Ouvrages	Volumes consommés	2021	
		NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m3/essai	1 274	6 370 m3
Manœuvre incendie	Fichier SBIS		1 800 m3
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	52 320 m3	5 232 m3
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	724 m3	5 792 m3
Purges	7,5 m3/purge	100	750 m3
Analyseur de chlore en ligne	65 litres/h/analyseur	8	4 555 m3
vols d'eau +divers			45 213 m3
Volumes Consommés Autorisés Non Comptés			69 712 m3

Branchements plomb

<u>Renouvelés en 2021</u>	<u>Reste à renouveler</u>
2	1

→ Synthèse des flux de volumes



La maîtrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite, et surtout, l'état du patrimoine (qualité du réseau de distribution, matériau des conduites, âge, ...).

La loi Grenelle II a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement.

Le rendement réseau sur le territoire des communes de Fréjus et Saint-Raphaël de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur satisfait aux exigences de la loi Grenelle II.

Bilan sur la Communauté d'Agglomération (Fréjus + Saint Raphaël) pour l'exercice 2021

Volumes consommés autorisés sur la période : 9 153 262 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 69 712 m³

Volumes distribués sur la période : 10 264 034 m³

Rendement de réseaux : **89,86 %**

Les volumes catégorisés en tant que "vols d'eau et divers" regroupent les faits d'exploit

- Volumes non facturés ("Résiliés qui consomment") - Loi Hamon = 43 213 m³. En effet, la récente loi de consommation ou loi Hamon a un impact majeur sur la facturation car elle rend notamment obligatoire la prise d'abonnement du client préalablement à la fourniture d'eau ou commencement de la prestation. C'est l'obligation d'une commande préalable à tout paiement (article L121-12 du code de la consommation). En d'autres termes, les volumes consommés par l'utilisateur n'ayant pas souscrit d'abonnement préalable ne peuvent pas être facturés. Cependant, ces volumes ont bien été consommés et doivent donc être intégrés dans le calcul du rendement hydraulique. Le fichier ci-joint, basé sur les données de télérelève, permet d'avoir une quantification de cette valeur.

- Courrier NB/CS/2021/108 - Prise d'eau incendie 2021 = 2 000 m³

Rappel de l'objectif contractuel du rendement de réseau et résultats obtenus sur les 6 dernières années :

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement obj	87,90%	88,40%	89,20%	90,50%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%
Rendement obj min	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%
Rendement obtenu	87,40%	88,10%	89,70%	90,00%	89,70%	88,90%	89,50%	91,10%	89,32%	89,86%

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau. Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65\% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$)

Le rendement effectif du réseau de la Communauté d'agglomération de Fréjus St Raphaël s'établit à 89,86 % pour l'exercice 2021. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé. Il ne sera pas nécessaire d'établir un plan d'action spécifique comme l'exige le décret lorsque l'objectif n'est pas atteint. Nous poursuivrons donc nos efforts pour maintenir et accroître cette performance conformément aux dispositions du contrat de DSP.

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	61	65	54	60	57	-5,0%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%
Nombre de fuites sur branchement	76	83	57	75	34	-54,7%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	-50,0%
Nombre de fuites réparées	137	148	111	135	91	-32,6%

Le Renouvellement patrimonialCommunauté d'Agglomération
Fréjus / St Raphaël

Programme de travaux réalisés

EAU POTABLE

2021

Emplacement des travaux	Canalisations										Branches	Montants réalisés Euros	
	Longueur et diamètre												
	50	63	75	110	150	160	200 Fonte	250 Fonte	300 Fonte	300 Acier	400 Fonte		
Branchements Eau potable Suite Fuite												72	127 777,70
21-CAFSR ROUTE DU GOLF TR 6											58	0	79 583,14
20-CAFSR RUE LEON ISNARD				108								7	47 568,65
21-CAFSR AVENUE DES MIMOSAS TR1						378						5	168 363,90
21-CAFSR AVENUE DES MIMOSAS TR2				18		664						11	229 437,61
21-CAFSR ST JEAU HAUT				390	120							0	150 069,61
21-CAFSR BVD CARREL TR1		12	6	24				1 061				12	471 103,81
21-CAFSR BOULEVARD DU PONANI				10		383						16	170 407,78
21-CAFSR AVENUE DE VALESCURE						111						13	52 059,25
21-CAFSR BOULEVARD JEAN MOULIN		12		24		12	6	912				34	503 414,51
21-CAFSR ALLEE DES CHANTERELLES				186								16	67 306,43
21-CAFSR IMPASSE DU DR DONNADIEU				72								5	24 433,16
21-CAFSR IMPASSE DES HORTS				125								10	59 873,85
21-CAFSR RUE DU DOCTEUR AUGIER (Rue Gal Mangin)		40		110		95	300					29	266 157,62
21-CAFSR RUE DE L'ARGENTIERE				198								4	91 300,67
21-CAFSR PLACE GEORGES BRUN				376								9	102 404,21
21-CAFSR PROMENADE RENE COTY				102								2	41 163,41
21-CAFSR RUE LEON ISNARD PERPENDICULAIRE				259								15	109 207,16
21-CAFSR ALLEE DE LA RESERVE							200						83 966,67
Total lots	0	261	6	1 805	120	1 643	506	1 973	0	0	58	260	2 845 599,14
Total :						6 372	m						

1.8.2 Commune de Puget-sur-Argens



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D101.0] Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	8 218
[D102.0] Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	2,03 Euro/m ³
[D151.0] Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P101.1] Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1] Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	110
[P104.3] Rendement du réseau de distribution	Délégataire	85,54 %
[P105.3] Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	6,4 m ³ /jour/km
[P106.3] Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	5,99 m ³ /jour/km
[P107.2] Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0 %
[P109.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	4
[P109.0] Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	463,62 €
[P151.1] Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	2,62 u/1000 abonnés
[P152.1] Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100 %
[P153.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,97 %
[P155.1] Taux de réclamations	Délégataire	8,63 u/1000 abonnés

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	1 082 800 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	1 082 800 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	24
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	2
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	4 000 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	91 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	71 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	2 870
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	7
	Nombre de compteurs	Délégataire	3 814
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	227
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de communes	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	3 823
	- Abonnés domestiques	Délégataire	3 821
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	2
	Volume vendu	Délégataire	914 303 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	305 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	239 m ³ /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

DONNEES DIVERSES DE 2021→ *Le volume produit et mis en distribution*

L'eau distribuée sur la commune de Puget sur Argens provient des ressources suivantes :

-Usine du Muy

Répartition des productions/usine

Installations de production

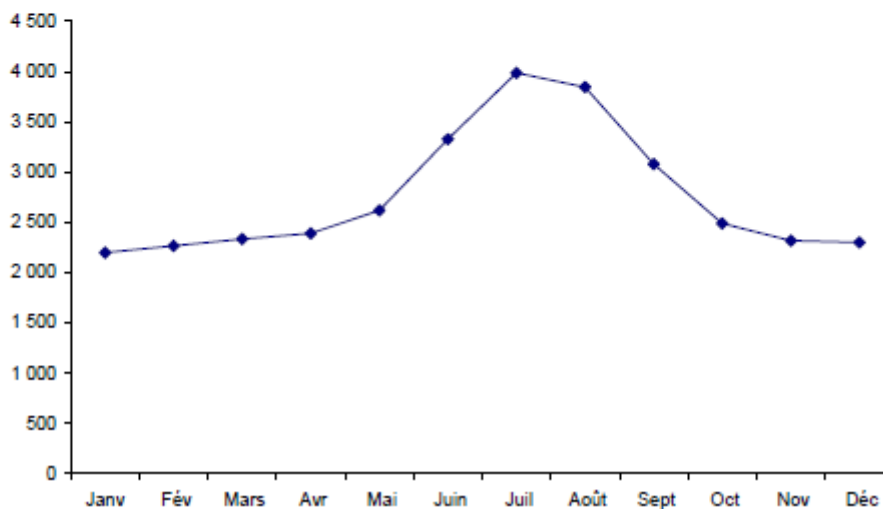
	2017	2018	2019	2020	2021	% A/A-1
USINE EP DU MUY	985 194	925 893	953 802	946 967	1 009 995	+ 6,66%
Livraison Roquebrune (lieutenant)	94 291	81 253	84 600	65 849	72 805	+ 10,56%
VOLUME PRODUIT TOTAL (m3)	1 079 485	1 007 146	1 038 402	1 012 816	1 082 800	+ 6,9 %

→ *Bilan mensuel*

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2021

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



→ **Le volume vendu**

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

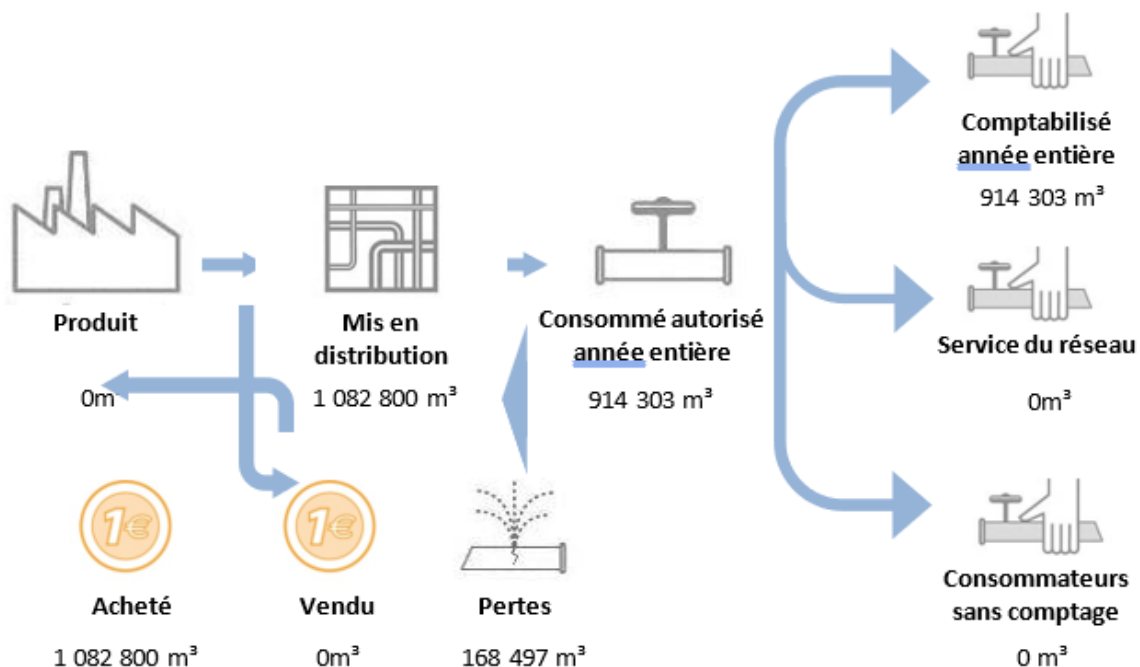
Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	867 620	832 734	882 115	823 656	914 303	11,0%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	867 620	832 734	882 115	823 656	914 303	11,0%

Le volume vendu par typologie de clients est détaillé comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume vendu (m3)	867 620	832 734	882 115	823 656	914 303	11,0%
dont clients individuels	610 693	583 849	636 117	633 934	674 891	6,5%
dont clients industriels	50 498	48 211	48 214	16 339	46 597	185,2%
dont clients collectifs	153 184	156 978	151 691	123 148	141 241	14,7%
dont irrigations agricoles	97	154	82	138	585	323,9%
dont bâtiments communaux	20 334	20 120	19 605	18 409	17 341	-5,8%
dont appareils publics	32 814	23 422	26 406	31 688	33 648	6,2%

□ **Synthèse des flux de volumes 2021 Puget sur Argens EP**



Sur la période 02/12/2020 au 03/12/2021Volumes consommés sur la période : 912 165 m³Volumes distribués sur la période : 1 079 965 m³Volumes consommés autorisés non comptés : 11 594 m³Volumes consommés + VCA : 923 759 m³**Rendement de réseau sur la période : 85,54 %****Détail calcul du VCA**

Ouvrages	Volumes consommés	2021	
		NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m ³ /essai	143	715 m ³
Manœuvre incendie	Fichier SDIS		500 m ³
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	40000 m ³	400 m ³
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	14 m ³	112 m ³
Purges	7,5 m ³ /purge	16	120 m ³
Analyseur de chlore en ligne	65 litres/h/analyseur	1	569 m ³
vols d'eau +divers			9 178 m ³
Volumes Consommés Autorisés Non Comptabilisés			11 594 m³

Les volumes ci-dessus, catégorisés en tant que « divers », sont liés :

- Volumes non facturés ("Résiliés qui consomment") - Loi Hamon = 410 m3.

La loi de consommation ou loi Hamon a un impact majeur sur la facturation car elle rend notamment obligatoire la prise d'abonnement du client préalablement à la fourniture d'eau ou commencement de la prestation. C'est l'obligation d'une commande préalable à tout paiement (article L121-12 du code de la consommation). En d'autres termes, les volumes consommés par l'utilisateur n'ayant pas souscrit d'abonnement préalable ne peuvent pas être facturés. Cependant, ces volumes ont bien été consommés et doivent donc être intégrés dans le calcul du rendement hydraulique.

- Puisage illicite sur le poteau incendie de l'aire de grand passage (courrier NB/CS/2021/71)= 8228 m3
- Puisage illicite sur le poteau incendie N°83 - Quartier les Barestes (courrier NB/CS/2021/165)= 420 m3
- Puisage illicite sur le poteau incendie N°36 - Ecole les Oliviers (courrier NB/CS/2021/114)= 120 m3

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau.

Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65\% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$)

Sur la base des données de l'exercice 2021, l'objectif minimal de rendement du service de l'eau de PUGET SUR ARGENS s'établit à 72,02%

Le rendement effectif du réseau s'établit à **85,54%** pour l'exercice 2021. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé. Il ne sera pas nécessaire d'établir un plan d'action spécifique comme l'exige le décret lorsque l'objectif n'est pas atteint. Nous poursuivons donc nos efforts pour maintenir et accroître cette performance. Néanmoins, l'absence d'un programme de renouvellement depuis 2019 ne permet plus de faire progresser le rendement malgré notre suivi quotidien et nos investigations régulières.

Ci-dessous, l'évolution de cette valeur de rendement depuis le début du contrat de DSP

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif rendement contractuel	85%	85%	85%	87%	87%	87%
Valeur rendement obtenue	83,00%	83,60%	85,04%	85,71%	85,54%	

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	17	10	6	12	10	-16,7%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	-50,0%
Nombre de fuites sur branchement	9	11	17	19	14	-26,3%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,3	0,4	0,6	0,7	0,5	-28,6%
Nombre de fuites réparées	26	21	23	31	24	-22,6%

RENOUVELLEMENT REALISE 2021 TOTAL

PUGET SUR ARGENS

Programme de travaux réalisés

2021

Emplacement des travaux	Canalisations						Branchts Nombre	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre							
	50	63	110	160	200	250		
BRANCHEMENTS EP							5	15 726,91
Total lots	0	0	0	0	0	0	5	15 726,91

1.8.3 Commune de Roquebrune-sur-Argens



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	14 815
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	1,81 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	120
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	90,68 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	2,79 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	2,70 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,64 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	0 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	10
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1 808,88 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	2,68 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,32 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	7,87 u/1000 abonnés

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	2 485 453 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	2 485 453 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	62
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	13
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	13 000 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	293 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	234 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	1 491 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	9 697
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	29
	Nombre de compteurs	Délégataire	10 789
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	796
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de communes	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	10 801
	Volume vendu	Délégataire	2 159 740 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	399 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	200 m ³ /abo/an
<i>(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire</i>			
<i>(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport</i>			
LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

DONNEES DIVERSES DE 2021

→ Le volume produit et mis en distribution

L'eau distribuée sur la commune de Roquebrune sur Argens provient des ressources suivantes :

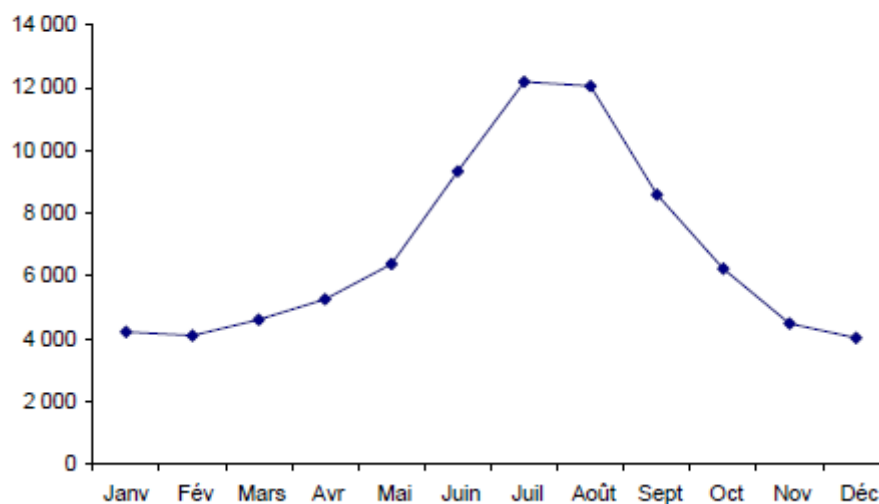
- Usine du Muy (Village)
- Usine du Fournel (Littoral)

Répartition des productions/usine

<i>Installations de production</i>						
	2017	2018	2019	2020	2021	% A/A-1
UP USINE DU MUY	1 225 275	988 973	1 083 659	1 048 446	1 076 729	+ 2,70%
UP USINE DU FOURNEL	1 606 944	1 273 569	1 295 331	1 290 641	1 408 724	+ 9,15%
VOLUMES PRODUIT TOTAL (m3)	2 515 637	2 832 219	2 262 542	2 378 990	2 485 453	+ 6,26%

2021

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



→ **Le volume vendu**

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%

Le volume vendu par typologie de clients est détaillé comme suit :

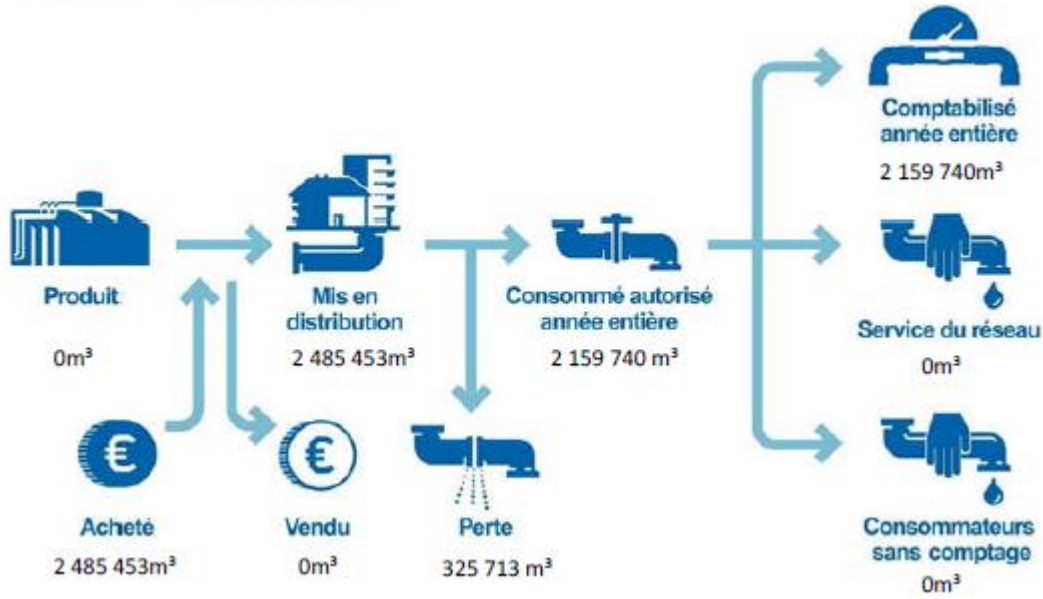
	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume vendu (m3)	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%
<i>dont clients individuels</i>	1 922 723	1 680 575	1 763 769	1 744 611	1 850 949	6,1%
<i>dont clients industriels</i>	10 142	10 489	10 344	7 456	9 974	33,8%
<i>dont clients collectifs</i>	315 705	306 731	300 848	213 148	238 946	12,1%
<i>dont irrigations agricoles</i>	1 649	698	2 975	9 306	5 018	-46,1%
<i>dont bâtiments communaux</i>	44 783	32 206	41 396	36 316	39 572	9,0%
<i>dont appareils publics</i>	21 275	18 533	15 454	12 965	15 281	17,9%

→ **Le volume consommé**

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m3)	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	365	365	365	365	0%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	0		0	0	0	0%
Volume consommé autorisé (m3)	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	2 159 740	6,7%

→ Synthèse des flux de volumes



Sur la période du 17/11/2020 au 17/11/2021

Volumes consommés sur la période : 2 235 592 m³

Volumes distribués sur la période : 2 473 797 m³

Volumes consommés autorisés non comptés sur la période : 7 721 m³

Volumes Vendus + Volumes consommés autorisés = 2 243 313 m³

ILP = 2,70 (m³/j/km)

Rendement de réseau sur la période : 90.68 %

Détail du calcul des volumes consommés autorisés non comptés :

Ouvrages	Volumes consommés	2021	
		NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m3/essai	348	1 740 m3
Manœuvre incendie	Fichier SDIS		500 m3
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	13 000 m3	1 300 m3
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	42 m3	336 m3
Purges	7,5 m3/purge	57	428 m3
vols d'eau +divers			3 417 m3
Volumes Consommés Autorisés Non Comptés			7 721 m3

Les volumes catégorisés en tant que "vols d'eau et divers" correspondent aux volumes non facturés ("Résiliés qui consomment") - Loi Hamon = 3 417 m3.

En effet, la récente loi de consommation ou loi Hamon a un impact majeur sur la facturation car elle rend notamment obligatoire la prise d'abonnement du client préalablement à la fourniture d'eau ou commencement de la prestation. C'est l'obligation d'une commande préalable à tout paiement (article L121-12 du code de la consommation).

En d'autres termes, les volumes consommés par l'utilisateur n'ayant pas souscrit d'abonnement préalable ne peuvent pas être facturés. Cependant, ces volumes ont bien été consommés et doivent donc être intégrés dans le calcul du rendement hydraulique. Le fichier ci-joint, basé sur les données de télérelève, permet d'avoir une quantification de cette valeur.

Ci-dessous, l'évolution de la valeur du rendement depuis le début du contrat.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Objectif rendement contractuel	90%	90%	90%	90%	90%	90%	90%	90%
Valeur rendement obtenue	94,14%	93,91%	90,74%	86,29%	92,81%	93,07%	90,56 %	90,68%

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau. Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65 \% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$)

Sur la base des données de l'exercice 2021, l'objectif minimal de rendement du service de l'eau de ROQUEBRUNE SUR ARGENS s'établit à 70,25%

Le rendement effectif du réseau de la commune s'établit à 90,68 % pour l'exercice 2021. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé. Il ne sera pas nécessaire d'établir un plan d'action spécifique comme l'exige le décret lorsque l'objectif n'est pas atteint. Nous poursuivrons donc nos efforts pour maintenir et accroître cette performance conformément aux dispositions du contrat de DSP.

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	36	26	34	31	29	-6,5%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0%
Nombre de fuites sur branchement	16	24	15	22	33	50,0%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	50,0%
Nombre de fuites réparées	52	50	49	53	62	17,0%

Programme de travaux réalisés

2021

2021

Emploiment des travaux	Canalisations							Branches Cpts Nombre	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre								
	83	100	110	150 Fonte	180	200 Fonte	260		
Branchements Eau potable divers								16	27 348,07
21-ROQ BVD DES GRIVES			Résinage	115	250			8	248 307,92
21-ROQ CHEMIN DE LA MAURETTE TR2			511					16	194 623,49
21-ROQ AVENUE DES EUCALYPTUS TR1							450		198 351,13
21-ROQ AVENUE PAUL ARENE				122	Résinage				30 075,16
21-ROQ BOULEVARD DE PROVENCE				40	Résinage				14 017,11
21-ROQ AVENUE SAINTE ANNE				3	Résinage				1 966,37
16-Compteurs Roquebrune Patrimonial								762	49 581,06
16-Compteurs Roquebrune Fonctionnel								34	2 831,00
Total lots	0	0	611	280	260	0	450	838	787 101,31
	Total : 1 481 m								

1.8.4 Le quartier du Trayas

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2020



La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur exerce les compétences de distribution de l'eau potable sur l'ensemble des parties publiques du quartier du Trayas. La production d'eau potable est quant à elle assurée par le SICASIL (Syndicat intercommunal du bassin cannois).

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur a confié à Suez une prestation de service à bon de commande d'une durée d'un an pour l'entretien des réseaux d'eau potable entre la pointe du Cap Roux à Saint-Raphaël et la commune de Théoule-sur-Mer.

Suez est intervenu 9 fois au cours de l'année 2021 sur le réseau et les branchements d'eau potable.

Le parc compteur :

	Années	Diamètre (en mm)			Total
		15mm	20 à 40mm	>40mm	
Nombres de compteurs	2021	27	2	2	31

Les relèves des compteurs ont été réalisés en mars 2021 et septembre 2021.

RELEVÉ COMPTEURS	
Description	2021
Nombre de relève	62

Il est à noter que sur le quartier du Trayas, la relève des compteurs est assurée par la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur depuis le 01/01/2020.

1.8.5 Les Adrets-de-l'Estérel



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2021

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[D101.0] Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	2 839
[D102.0] Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Déléataire	1,68 Euro/m ³
[D151.0] Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Déléataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021
[P101.1] Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1] Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2] Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Déléataire (2)	100
[P104.3] Rendement du réseau de distribution	Déléataire	78,7 %
[P105.3] Indice linéaire des volumes non comptés	Déléataire	6,72 m ³ /jour/km
[P106.3] Indice linéaire de pertes en réseau	Déléataire	6,39 m ³ /jour/km
[P109.0] Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	2
[P109.0] Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	468,35 €
[P151.1] Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Déléataire	2 u/1000 abonnés
[P152.1] Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Déléataire	100 %
[P153.2] Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0] Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	1,33 %
[P155.1] Taux de réclamations	Déléataire	12,67 u/1000 abonnés

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	400 963 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	400 963 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	28

LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	4
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	1 500 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	38 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	37 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	1 415
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	6
	Nombre de compteurs	Délégataire	1 420
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	43

LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Nombre de communes	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	1 421
	- Abonnés domestiques	Délégataire	1 393
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	28
	Volume vendu	Délégataire	311 293 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	309 196 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	2 097 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	300 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	219 m ³ /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	80 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	non

LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2021
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

DONNEES DIVERSES DE 2021→ **Le volume produit et mis en distribution**

L'eau distribuée sur la commune des Adrets de l'Estérel provient de la ressource suivante :

-Source de la Siagnole

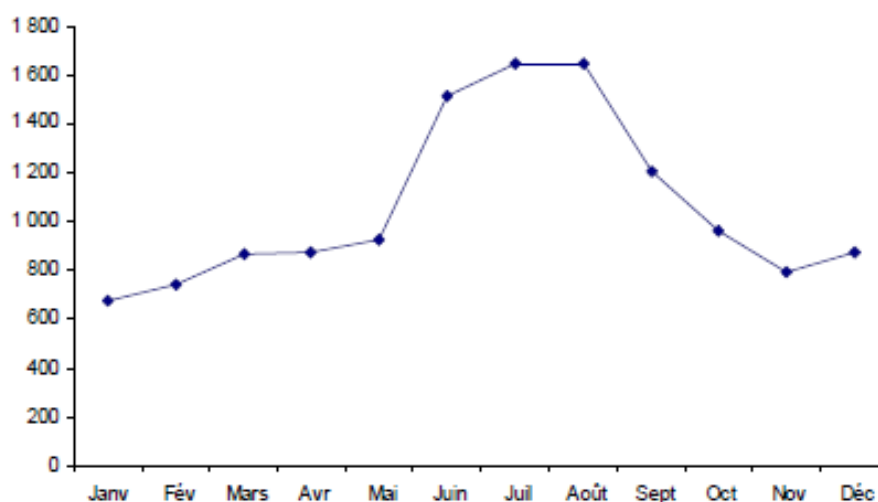
Installations de production	2018	2019	2020	2021	
SIAGNOLE	411 924	388 054	385 378	400 963	4,04%
VOLUME PRODUIT TOTAL (m3)	411 924	388 054	385 378	400 963	4,04%

→ **Bilan mensuel**

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2021

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



→ **Le volume vendu**

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

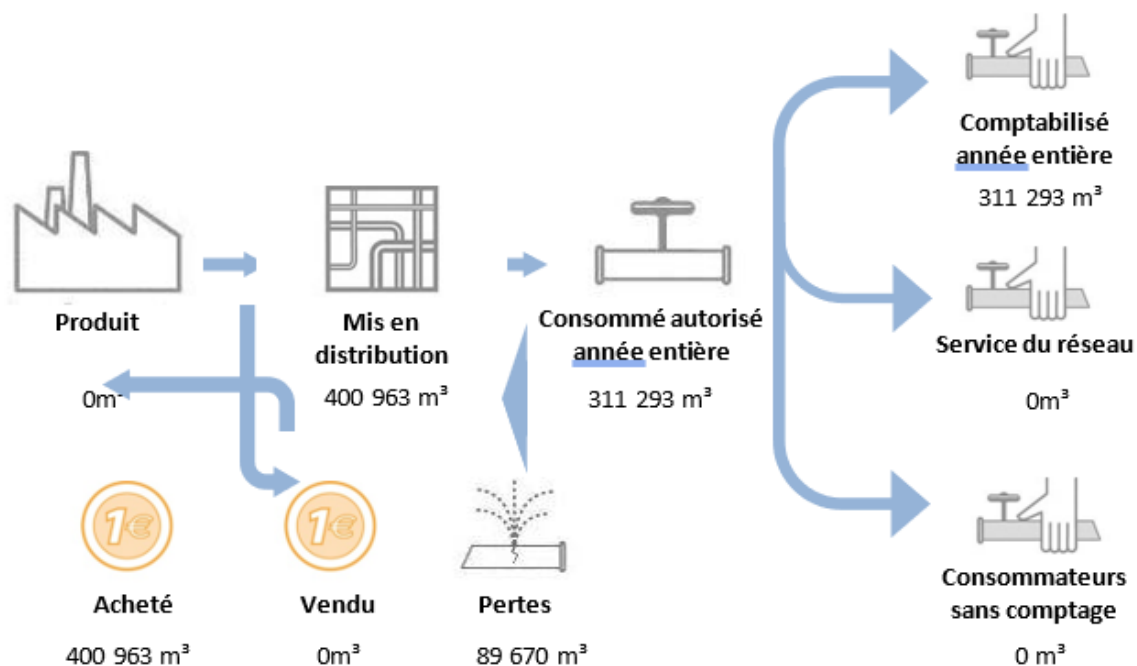
Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	275 143	309 850	298 841	311 293	4,2%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	275 143	309 850	298 841	311 293	4,2%

Le volume vendu par typologie de clients est détaillé comme suit :

	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Volume vendu (m3)	275 143	309 850	298 841	311 293	4,2%
<i>dont clients domestiques</i>	272 643	307 403	295 068	309 196	4,8%
<i>dont clients industriels</i>		377	711	27	-96,2%
<i>dont clients municipaux</i>	2 500	2 070	3 062	2 070	-32,4%

□ **Synthèse des flux de volumes 2021 Les Adrets de l'Estérel EP**



Sur la période du 05/01/2021 au 05/01/2022 :Volumes consommés sur la période : 311 293 m³Volumes distribués sur la période : 401 075 m³Volumes consommés autorisés non comptés sur la période : 4 346 m³**Rendement de réseau sur la période : 78,7 %**

Ouvrages	Volumes consommés	2021	
		NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m ³ /essai	97	485 m ³
Manœuvre incendie	Fichier SDIS		500 m ³
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	1 500 m ³	150 m ³
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	0 m ³	0 m ³
Purges	7,5 m ³ /purge	6	45 m ³
Analyseur de chlore en ligne	65 litres/h/analyseur	0	0 m ³
vols d'eau +divers			3 166 m ³
Volumes Consommés Autorisés Non Comptés			4 346 m³

Le détail des volumes ci-dessus, catégorisés en "divers est le suivant :

- Volumes non facturés ("Résiliés qui consomment") - Loi Hamon = 86 m³.

La loi de consommation ou loi Hamon a un impact majeur sur la facturation car elle rend notamment obligatoire la prise d'abonnement du client préalablement à la fourniture d'eau ou commencement de la prestation. C'est l'obligation d'une commande préalable à tout paiement (article L121-12 du code de la consommation).

En d'autres termes, les volumes consommés par l'utilisateur n'ayant pas souscrit d'abonnement préalable ne peuvent pas être facturés. Cependant, ces volumes ont bien été consommés et doivent donc être intégrés dans le calcul du rendement hydraulique.

- Essai de remplissage du nouveau réservoir dit de Super Planestel (1 540 m³) à deux reprises, au mois de Mars 2021 et de Juin 2021

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau. Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65\% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$).

Sur la base des données de l'exercice 2021, l'objectif minimal de rendement du service de l'eau des Adrets de l'Estérel s'établit à 70,7 %.

Le rendement effectif du réseau s'établit à 78,7 % pour l'exercice 2021. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé ; il n'y a pas lieu de mettre en place un plan d'action spécifique.

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif rendement contractuel	66,6%	70,6%	74,6%	78,6%	82,6%
Valeur rendement obtenue	68,0%	81,2%	78,2%	78,7%	

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	8	5	11	3	-72,7%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,2	0,1	0,3	0,1	-66,7%
Nombre de fuites sur branchement	14	21	9	25	177,8%
Nombre de fuites pour 100 branchements	1,0	1,5	0,6	1,8	200,0%
Nombre de fuites réparées	22	26	20	28	40,0%

2 – TARIFICATION DE L'EAU SUR LES COMMUNES

Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Les tarifs applicables au 01 janvier 2021 et au 01 janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence, qui selon l'INSEE représente 120 m³ par foyer, pour les cinq communes sont les suivantes :

Ces prix sont indiqués en € TTC.

Comparaison des différents prix de l'Eau Potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2021	Prix du m3 en 2022	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	1,84 €	1,86 €	1,10%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,00 €	2,02 €	1,43%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	1,81 €	1,81 €	0,00%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	1,65 €	1,68 €	1,69%
St RAPHAEL - Le TRAYAS	REGIE CAVEM	1,93 €	1,93 €	0,00%

2.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL

		01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2408	20,4816	5,50%	21,61	10,6093	21,22	5,50%	22,39	3,60%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1717	10,3020	5,50%	10,87	0,1779	10,67	5,50%	11,26	3,61%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,5535	33,2100	5,50%	35,04	0,5734	34,40	5,50%	36,30	3,60%
Production d'eau	120	0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,73	87,60	5,50%	92,42	0,00%
Redevance communauté d'agglomération	120	0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,5397	25,0794	10,00%	27,59	13,0971	26,19	10,00%	28,81	4,45%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3985	23,9100	10,00%	26,30	0,4162	24,97	10,00%	27,47	4,44%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2967	77,8020	10,00%	85,58	1,3544	81,26	10,00%	89,39	4,45%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,8000	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,20	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		3,76				3,84				
Total TTC					451,25				461,20	2,21%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

		01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2408	20,4816	5,50%	21,61	10,6093	21,22	5,50%	22,39	3,60%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1717	10,3020	5,50%	10,87	0,1779	10,67	5,50%	11,26	3,61%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,5535	33,2100	5,50%	35,04	0,5734	34,40	5,50%	36,30	3,60%
Production d'eau	120	0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,73	87,60	5,50%	92,42	0,00%
Redevance communauté d'agglomération	120	0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,00%
Prix du m³		1,84				1,86				
Total TTC					220,70				223,13	1,10%

2.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET-SUR-ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2021 et 2022pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution	
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,0041	20,01	5,50%	21,11	10,4366	20,8732	5,50%	22,02	4,32%	
Consommation (CMESE)	120	0,4596	55,15	5,50%	58,19	0,4795	57,54	5,50%	60,70	4,33%	
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03	0,19	11,4	5,50%	12,03	0,00%	
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11	0,4599	27,594	5,50%	29,11	0,00%	
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67	0,6609	79,308	5,50%	83,67	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	11,3755	22,75	10,00%	25,03	11,9579	23,9158	10,00%	26,31	5,12%	
Consommation (CMESE)	120	0,5371	64,45	10,00%	70,90	0,5646	67,752	10,00%	74,53	5,12%	
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94	0,59	35,4	10,00%	38,94	0,00%	
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67	1,3283	79,698	10,00%	87,67	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%	
Prix du m³		4,02				4,10					
Total TTC						481,88				491,54	2,01%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,0041	20,01	5,50%	21,11	10,4366	20,8732	5,50%	22,02	4,32%
Consommation (CMESE)	120	0,4596	55,15	5,50%	58,19	0,4795	57,54	5,50%	60,70	4,33%
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03	0,19	11,4	5,50%	12,03	0,00%
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11	0,4599	27,594	5,50%	29,11	0,00%
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67	0,6609	79,308	5,50%	83,67	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%
Prix du m³		2,00				2,02				
Total TTC					239,55				242,98	1,43%

2.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution	
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC		
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,75	19,5	5,50%	20,57	9,75	19,5	5,50%	20,57	0,00%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,00%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,00%	
Redevance achat d'eau	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,00%	
Redevance investissement	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	21,7785	43,557	10,00%	47,91	22,8872	45,7744	10,00%	50,35	5,09%	
Consommation (CMESE)	120	1,7041	204,492	10,00%	224,94	1,8054	216,648	10,00%	238,31	5,94%	
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,21	145,2	10,00%	159,72	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%	
Prix du m³		5,58				5,72					
Total TTC						669,46				686,59	2,56%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,75	19,5	5,50%	20,57	9,75	19,5	5,50%	20,57	0,00%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,00%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,00%
Redevance achat d'eau	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,00%
Redevance investissement	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%
Prix du m³		1,81				1,81				
Total TTC					217,09				217,09	0,00%

2.4. Le prix de l'eau et de l'assainissement pour les ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2195	20,439	5,50%	21,56	10,7107	21,4214	5,50%	22,60	4,81%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,3823	45,876	5,50%	48,40	0,4006	48,072	5,50%	50,72	4,79%
Production (Part communale)	120	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,00%
Distribution (Part communale)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,7961	21,5922	10,00%	23,75	11,1951	22,3902	10,00%	24,63	3,70%
Abonnement annuel (Collectivité)	2	10,00	20	10,00%	22,00	10,00	20,00	10,00%	22,00	0,00%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,6919	83,028	10,00%	91,33	0,7174	86,088	10,00%	94,70	3,69%
Consommation (Part Communale)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,16	19,2	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		3,49				3,57				
Total TTC					419,02				427,93	2,13%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA REGIE DIRECTE DES ADRETS DE L'ESTEREL




LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2021				01/01/2022				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2195	20,44	5,50%	21,56	10,7107	21,4214	5,50%	22,60	4,81%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,3823	45,88	5,50%	48,40	0,4006	48,072	5,50%	50,72	4,79%
Production (Part communale)	120	0,5359	64,31	5,50%	67,84	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,00%
Distribution (Part communale)	120	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,6	5,50%	35,45	0,00%
Prix du m³		1,65				1,68				
Total TTC					198,58				201,93	1,69%

2.5. Le prix de l'eau et l'assainissement pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL

 TRAYAS		Facture comparée aux 1 ^{er} janvier 2021 et 2022 pour une consommation annuelle de 120 m ³								
		01/01/2021				01/01/2022				Evolution
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,5397	25,08	10,00%	27,59	13,0971	26,19	10,00%	28,81	4,45%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,3985	23,91	10,00%	26,30	0,4162	24,97	10,00%	27,47	4,44%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2967	77,80	10,00%	85,58	1,3544	81,26	10,00%	89,39	4,45%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,00%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,16	19,20	10,00%	21,12	6,67%
Prix du m³		3,85				3,91				
Total TTC					461,60				469,12	1,63%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POTABLE POUR LA REGIE DIRECTE DU QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL

	TRAYAS										
	Facture comparée aux 1er janvier 2021 et 2022 pour une consommation annuelle de 120 m ³										
		01/01/2021				01/01/2022					
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%	
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%	
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%	
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de L'Eau)	120	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,28	33,60	5,50%	35,45	0,00%	
Prix du m³		1,93					1,93				
Total TTC					231,05				231,05	0,00%	

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a deux DSP bien distinctes)			Régie Intéressée avec VEOLIA / CMESE	DSP VEOLIA CMESE	Régie Directe
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NR
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NR

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui

Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui

Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

La qualité de l'eau, enjeu de santé publique, est une priorité absolue pour VEOLIA Eau.

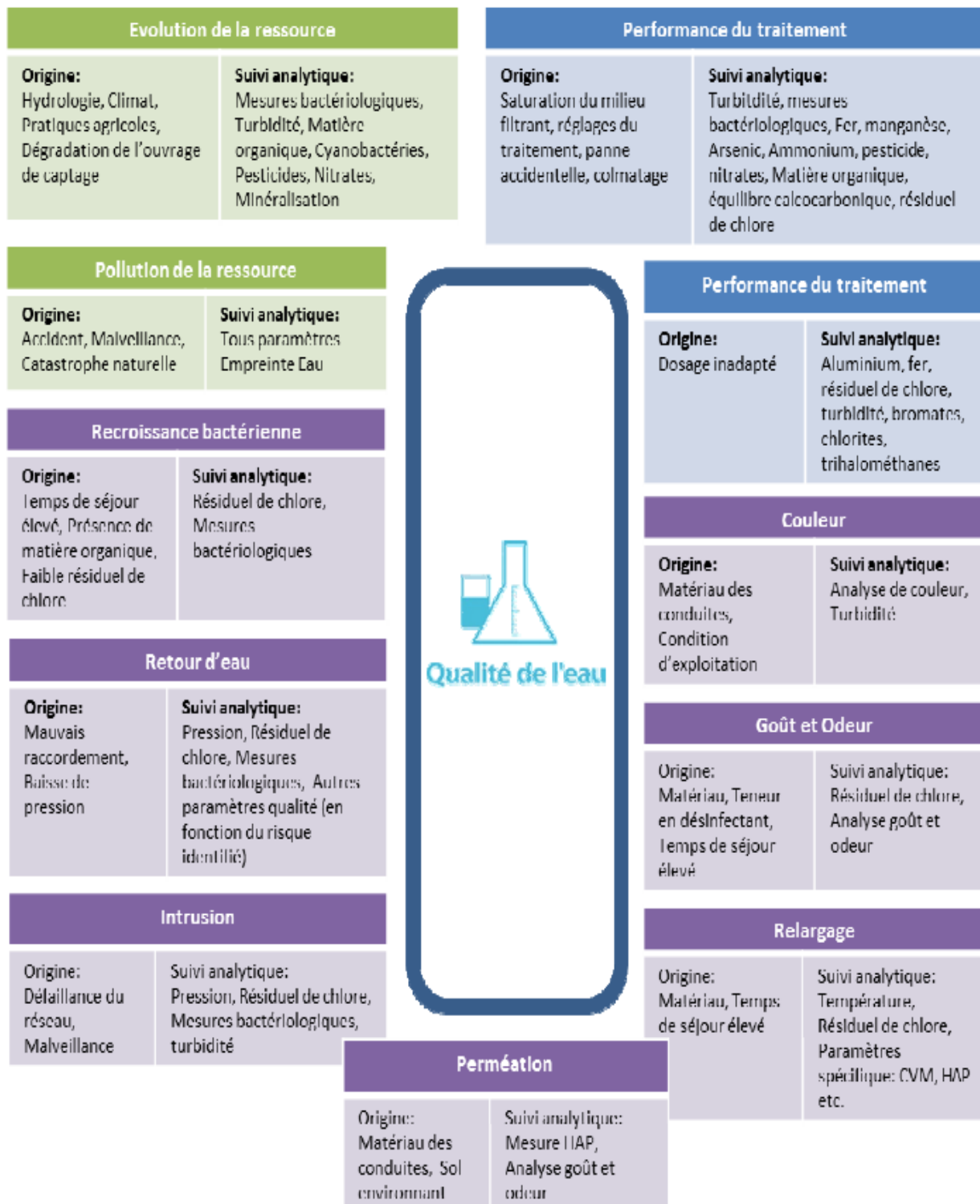
Sur tous les services qui lui sont confiés, VEOLIA Eau complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'autocontrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite et distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Les analyses effectuées sur ces prélèvements concernent l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physicochimiques.

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

- Les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.
- Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique des actions correctives.

→ Les phénomènes impactant la qualité de l'eau en réseau

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation...). La figure ci-dessous explicite les différents mécanismes de dégradation de la qualité de l'eau en réseau.



Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du code de la Santé Publique (CSP) relatives aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Ils sont transmis à la Collectivité par l'ARS. A titre indicatif, les taux de conformité issus de nos systèmes d'informations, sur la base des prélèvements incluant au moins un paramètre soumis à une limite de qualité, sont les suivants :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE <small>(ATTENTION : il y a deux DSP bien distinctes)</small>			Régie Intéressée avec VEOLIA / CMESE	DSP VEOLIA CMESE	Régie Directe CAVEM
Qualité de l'eau Indicateur P 101.1 Paramètres microbiologiques	100,0%	100,0%	100%	100%	100%	100%
Qualité de l'eau Indicateur P 102.1 Paramètres Physico- chimiques	98,4%	98,4%	100%	100%	100%	100%

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P 103.2)

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011 qui prévoit 20% d'économie d'eau sur les prélèvements d'ici 2020.

Objectifs de la loi de Grenelle 2 et du décret d'application de l'article 161 publié le 27 janvier 2012

- Inciter les collectivités à mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux d'eau
- Engager des actions afin de limiter le taux de perte à 15% sur les réseaux urbains

Obligations réglementaires

Le décret du 27 janvier 2012 (« limitation des pertes en eau sur les réseaux ») précise que sous peine d'un doublement de la redevance de prélèvement, à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent :

- Etablir un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action destiné à la réduction des pertes d'eau pour les réseaux dont le taux de perte est supérieur au seuil défini par le décret d'application.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points minimum sur les 45 premiers points accessibles pour que le service puisse être considéré comme disposant d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45

attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le et 120 points - effet « palier »).

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		Barème	FREJUS St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	LE TRAYAS
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)						
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10
VP.237 5 5	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5	5	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)						
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100%	95%	95%	100%	100%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
(VP238, VP239, VP240)	Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	15	15	15	15	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15	15	15	15	15
TOTAL Parties A et B		45	45	45	45	45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)						
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10	10	10	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	10	10	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10	10	10	0	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10	10	10	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10	10	10	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10	10	10	10	10
VP.248	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10	0	10	0	0
VP.249	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux	5	5	5	5	5	0
TOTAL		120	120	110	120	100	105

3.3 Indice de performance réseau (P 104.3)

La performance d'un service ne se mesure plus uniquement à son aptitude à délivrer une eau de qualité au robinet du client final. La performance du service recoupe également la maîtrise des pertes en eau, enjeu environnemental d'aujourd'hui et de demain, afin de préserver la ressource.

Cette préoccupation environnementale et sociétale s'est traduite dans la réglementation qui, en prenant en compte les résolutions du Grenelle de l'environnement, a récemment évolué pour y répondre, en fixant des objectifs de performance des réseaux de distribution d'eau, variant de 65 à 85 % selon la taille et les caractéristiques des collectivités.

Mesurant la part du volume effectivement utilisé dans le volume introduit dans le réseau, le rendement de réseau permet d'apprécier la qualité du réseau et l'efficacité du service de distribution.

Il importe aux collectivités d'atteindre les objectifs de rendement fixés par la loi pour éviter de faire peser sur les consommateurs un surcoût dû aux pénalités – doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource - prévues par le texte si les plans d'actions rendus nécessaires ne sont pas définis et mis en oeuvre.

2021	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBR	
Rendement de réseau P 104.3	89,86%		85,54%	91,00%	78,70%
Evolution 2019/2020	0,61%		-0,20%	0,49%	1,05%

Volumes consommés autorisés sur la période		9 222 974	923 759	2 251 034	315 639
Volumes distribués sur la période		10 264 034	1 079 965	2 473 797	401 075

(comprend les volumes de services et volumes non comptés)

3.4 Indice linéaire des volumes non comptés (P 105.3)

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Indice linéaire des volumes non P 105.3	4,77		6,45	2,70	6,72
Evolution 2022/2021	-2,23%		-5,15%	3,31%	10,82%

(ne comprend pas les volumes de services et volumes non comptés)

3.5 Indice linéaire de pertes en réseau (P 106.3)

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km) P 106.3	4,47		5,99	2,61	6,39
Evolution 2021/2020	-3,42%		6,94%	2,20%	7,05%

(comprend les volumes de services et volumes non comptés)

3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P 107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisations est remplacé.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Taux moyen renouvellement P 107.2	0.96 %		1.35 %	0.70 %	0.01 %
Linéaire renouvelé	6 372 ml		0 ml	1 491 ml	0
Branchements renouvelés	260 unités		5 unités	40 unités	3 unités
Fuites réparées (branchements et réseau)	91 fuites		24 fuites	62 fuites	28 fuites

3.7 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'Eau (P 109)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Les sommes indiquées ci-dessous correspondent au fond de solidarité des abonnés qui étaient dans l'impossibilité d'honorer leur facture d'eau.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Fond de solidarité P 109	9 125 €		464 €	1 809 €	468 €
Nombre de demandes d'abandon de créances	81		4	10	2
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts	457		54	98	22

3.8 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés (P 151.0)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Délai contractuel D 151.0	1 jour		1 jour	1 jour	1 jour

3.9 Respect du délai contractuel de branchements des nouveaux abonnés (P 152.1)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA / CMESE
Respect délai P 152.1	100 %		100 %	100%	100 %

3.10 Fréquence des interruptions de service non programmées (P 151.1)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
--	--------	------------	-------	------------	------------

Fréquence P 151.1 <i>Unité/1000 abonnés</i>	1.45 u.	2.62 u.	2.68 u.	2 u.
---	---------	---------	---------	------

4 – LES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTE ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMERATION EN 2021

Travaux réalisés en 2021 par Estérel Côte d'Azur Agglomération en eau potable :

Renouvellement par le délégataire : 6385ml

- Avenue des Mimosas, Boulevard Jean Moulin, Boulevard du Ponant , Allée des Chanterelles, Promenade René Coty, Avenue de Valescure, Rue Isnard pour 2700 ml à **Saint Raphael**
- Saint Jean Haut Réservoir et allée de la Réserve, Boulevard Alexis Carrel, Impasse Donadiou, Impasse des Horts, Rue de l'Argentière, Place Georges Bru, Rue Mangin, rue Augier pour 2575 ml à **Fréjus**
- Aucun renouvellement d'eau potable à **Puget sur Argens**
- Boulevard des Grives, Chemin de la Maurette (tr2), Avenue des Eucalyptus, Avenue Paul Arene pour 1491ml à **Roquebrune sur Argens**

Travaux neufs

- Nettoyage de conduites d'eau potable par tringlage pour 400ml aux **Adrets de l'Estérel**

Les Actions engagées en 2021 par Estérel Côte d'Azur Agglomération en eau potable :

- Fin des travaux de construction du Réservoir de 1500 m3 à Superplanestel aux Adrets de l'Estérel
- Démarrage des travaux de construction du Réservoir de Gargalon de 9500m3 à Fréjus
- Schéma directeur de **défense extérieure contre l'incendie** (en attente de la fin du schéma de Roquebrune)
- Harmonisation des Schémas Directeurs d'Eau potable communaux en cours
- **Lancement de la consultation d'Assistance à Maitrise d'ouvrage et préparation du cahier des charges pour la fin des contrats de DSP eau potable**

5 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

4.1 Le Compte rendu de résultat de FREJUS / St RAPHAEL :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2021
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1920 - CA FREJUS ST RAPHAEL DSP EAU

Eau

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	9 656 317	10 299 278	6,66 %
Exploitation du service	5 242 302	5 433 082	
Collectivités et autres organismes publics	3 773 794	4 006 157	
Travaux attribués à titre exclusif	261 858	387 651	
Produits accessoires	378 363	472 389	
CHARGES	10 564 812	11 109 387	5,15 %
Personnel	1 071 509	1 113 307	
Energie électrique	62 255	62 603	
Produits de traitement	2 275	2 738	
Analyses	16 875	21 161	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 369 393	1 610 236	
Impôts locaux et taxes	59 974	40 134	
Autres dépenses d'exploitation	71 245	29 643	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	29 446	22 493	
<i>engins et véhicules</i>	78 863	41 731	
<i>informatique</i>	104 339	100 856	
<i>assurances</i>	24 115	38 108	
<i>locaux</i>	100 298	99 004	
<i>autres</i>	- 265 815	- 272 547	
Redevances contractuelles	161 293	231 234	
Contribution des services centraux et recherche	340 490	338 710	
Collectivités et autres organismes publics	3 773 794	4 006 157	
Charges relatives aux renouvellements	3 139 513	3 146 527	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	141 773	142 090	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	2 997 740	3 004 437	
Charges relatives aux investissements	41 432	58 915	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	41 432	58 915	
Provision pour investissements futurs	- 1 980	- 2 010	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	400 508	369 703	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux rec	56 237	80 330	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 908 496	- 810 109	10,83 %
RESULTAT	- 908 497	- 810 109	10,83 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2022

4.2 Le Compte rendu de résultat de PUGET SUR ARGENS :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2021
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1530 - CAVEM PUGET SUR ARGENS

Eau

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	1 746 749	1 793 630	2,68 %
Exploitation du service	498 281	528 498	
Collectivités et autres organismes publics	1 098 385	1 162 716	
Travaux attribués à titre exclusif	106 807	68 625	
Produits accessoires	43 276	33 790	
CHARGES	1 705 981	1 752 806	2,74 %
Personnel	141 089	132 224	
Energie électrique	0	0	
Achats d'eau	116 193	122 790	
Analyses	1 210	1 315	
Sous-traitance, matières et fournitures	128 763	114 931	
Impôts locaux et taxes	8 558	7 576	
Autres dépenses d'exploitation	19 059	8 179	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 541	2 080	
<i>engins et véhicules</i>	11 830	3 763	
<i>informatique</i>	8 091	7 481	
<i>assurances</i>	2 663	2 854	
<i>locaux</i>	7 624	7 440	
<i>autres</i>	- 13 690	- 15 440	
Redevances contractuelles	4 921	15 220	
Contribution des services centraux et recherche	27 434	24 991	
Collectivités et autres organismes publics	1 098 385	1 162 716	
Charges relatives aux renouvellements	119 538	119 548	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	15 052	15 053	
<i>programme contractuel (renouvellements</i>	104 486	104 495	
Charges relatives aux investissements	13 531	13 531	
<i>programme contractuel (investissements</i>	13 531	13 531	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	23 440	23 440	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux rec	3 862	6 342	
RESULTAT AVANT IMPOT	40 767	40 826	0,14 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	11 416	10 818	
RESULTAT	29 353	30 008	2,23 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2022

4.3 Le Compte rendu de résultat de ROQUEBRUNE SUR ARGENS :

Compte Résultat 2021 en € HT

		TOTAL	Charges Remboursables *	Charges Refacturables
A	Personnel	204 321 €		204 321 €
	Cadres	- €		- €
	Agents de maîtrise	- €		- €
	Techniciens	- €		- €
	Comptable	- €		- €
	Employés / Opérateurs	- €		- €
B	Energie	40 334 €	40 334 €	- €
	Abonnements	- €		- €
	Consommations	- €		- €
C	Télécoms	11 001 €		11 001 €
	Abonnements	- €		- €
	Consommations	- €		- €
D	Loyers et assurances	30 975 €		30 975 €
	Loyers	- €		- €
	Eclairage	- €		- €
	Chauffage	- €		- €
	Assurances	- €		- €
E	Impôts & taxes	17 211 €	17 211 €	- €
	Taxe professionnelle	- €		- €
F	Entretien des stations	12 730 €	9 293 €	3 437 €
	Mat et Div	3 437 €		3 437 €
	Contrôles réglementaires	281 €	281 €	- €
	Produits de traitement	- €		- €
	Sous-traitance	9 012 €	9 012 €	- €
	Remplacement des équipements	- €		- €
G	Entretien réseau	77 112 €	66 695 €	10 416 €
	Mat et Div	7 438 €		7 438 €
	Analyses externes	3 850 €	3 850 €	- €
	Analyses internes	2 978 €		2 978 €
	Recherche de fuites	- €		- €
	Réparations	- €		- €
	Sous-traitance	62 845 €	62 845 €	- €
H	Véhicules	15 324 €		15 324 €
	Amortissements	- €		- €
	Carburant	- €		- €
	Entretien	- €		- €
	Assurances	- €		- €
I	Gestion clientèle	104 974 €		104 974 €
	Emission des factures	- €		- €
	Edition documentaires	- €		- €
	Encaissement, recouvrement	- €		- €
	Accueil téléphonique	- €		- €
	Informatique clientèle	- €		- €
	Maintenance M2O	- €		- €
J	Frais généraux	64 991 €		64 991 €
	Fournitures de bureau	- €		- €
	Communication	- €		- €
	Contentieux	- €		- €
	Frais de siège	- €		- €
K	Renouvellement	681 412 €	569 923 €	111 489 €
		- €		- €
L	Autres Charges	1 809 €	1 809 €	- €
	Investissements :	- €		- €
	Risques	- €		- €
	Atténuation des chocs	- €		- €
	Non valeurs	- €		- €
	FSE	- €		- €
		- €		- €
	TOTAL DEPENSES = CO(2016) : Hors renouvellement	580 782 €	135 343 €	445 439 €

4.4 Le Compte rendu de résultat des ADRETS DE L'ESTEREL :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2021
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1800 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EP

Eau

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	552 602	564 102	2,08 %
Exploitation du service	167 814	175 588	
Collectivités et autres organismes publics	354 517	358 612	
Travaux attribués à titre exclusif	13 759	13 972	
Produits accessoires	16 512	15 930	
CHARGES	555 755	543 436	-2,22 %
Personnel	79 268	64 973	
Energie électrique	6 256	6 490	
Analyses	1 151	711	
Sous-traitance, matières et fournitures	55 803	61 030	
Impôts locaux et taxes	1 474	1 050	
Autres dépenses d'exploitation	9 913	6 369	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 174	963	
<i>engins et véhicules</i>	7 624	2 433	
<i>informatique</i>	3 471	3 283	
<i>assurances</i>	1 138	6 861	
<i>locaux</i>	3 266	3 329	
<i>autres</i>	- 6 763	- 10 500	
Redevances contractuelles	3 191	3 207	
Contribution des services centraux et recherche	11 341	10 826	
Collectivités et autres organismes publics	354 517	358 612	
Charges relatives aux renouvellements	20 794	21 795	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	13 177	13 811	
<i>programme contractuel (renouvellements</i>	7 617	7 984	
Charges relatives aux investissements	5 911	5 911	
<i>programme contractuel (investissements</i>	5 911	5 911	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux rec	6 138	2 466	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 3 153	20 666	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	5 476	
RESULTAT	- 3 152	15 190	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2022

6 – FINANCEMENT

RAPPORT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Budget Annexe EAU

ESTEREL COTE D AZUR AGGLOMERATION - BUDGET EAU - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	12 790 587,21	G	13 023 494,99	G-A	232 907,78
	Section d'investissement	B	4 074 070,97	H	4 146 472,81	H-B	72 401,84

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 506 829,37 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	886 763,08 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	17 751 421,26 A+B+C+D	Q=	18 676 797,17 G+H+I+J	=Q-P	925 375,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	386 245,55	L	379 607,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	386 245,55	= K+L	379 607,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	12 790 587,21	= G+H+K	14 530 324,36	1 739 737,15	
	Section d'investissement	= B+D+F	5 347 079,60	= H+I+L	4 526 079,81	-820 999,79	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	18 137 666,81	= G+H+I+J+K+L	19 056 404,17	918 737,36	

7 – LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION

En premier lieu il faut connaître le mode de gestion de l'eau potable sur sa commune :



Pour FREJUS, PUGET/Argens, ROQUEBRUNE/Argens, Les Adrets de l'Estérel et St RAPHAËL (hors quartier du Trayas)



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur : <http://www.veoliaeau.com>

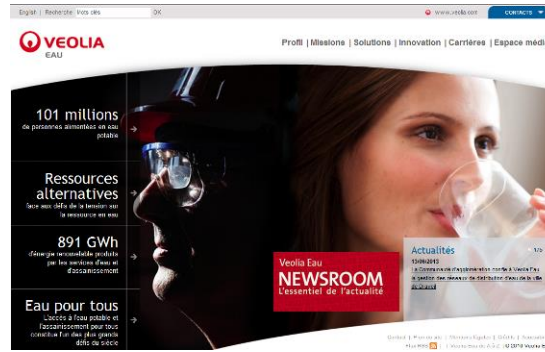
Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 083-200035319-20221005-C_20220923_157-DE



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.

Pour le quartier du Trayas



A la CAVEM

Tous les clients peuvent se présenter à l'adresse suivante :

CAVEM

624 Chemin Aurélien

83700 Saint-Raphaël

Fax : 04 94 19 31 10

Par téléphone à la CAVEM

Par un simple appel téléphonique à la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 04 94 19 31 00

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Par téléphone à l'agence SUEZ

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « SUEZ » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 09 77 401 908

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation